



# Erasmus+ Programme (ERASMUS)

## Application Form

### Technical Description (Part B)

Erasmus Charter for Higher Education (ECHE) 2021-2027

Version 1.0  
15 April 2021

#### Disclaimer

This document is aimed at informing applicants. It serves only as an example. The actual web forms and templates are provided in the Funding & Tenders Portal Submission System (and may contain certain differences). The applications (including annexes and supporting documents) must be prepared and submitted online via the Portal.



## IMPORTANT NOTICE

### What is the Application Form?

The Application Form is the template for EU grants applications; it must be submitted via the EU Funding & Tenders Portal before the call deadline.

The Form consists of 2 parts..

- Part A contains structured administrative information
- Part B is a narrative technical description of the project.

Part A is generated by the IT system. It is based on the information which you enter into the Portal Submission System screens.

Part B needs to be uploaded as PDF (+ Annexes) in the Submission System. The templates to use are available there.


### How to prepare and submit it?


The Application Form must be prepared by the Consortium and submitted by a Representative. Once submitted, you will receive a confirmation.

### Character and page limits:

- page limit **25** pages
- supporting documents can be provided as an annex and do not count towards the page limit
- minimum font size — Arial 9 points
- page size: A4
- margins (top, bottom, left and right): at least 15 mm (not including headers & footers).

Please abide by the formatting rules. They are NOT a target! Keep your text as concise as possible. Do not use hyperlinks to show information that is an essential part of your application.

 If you attempt to upload an application that exceeds the specified limit, you will receive an automatic warning asking you to shorten and re-upload your application. For applications that are not shortened, the excess pages will be made invisible and thus disregarded by the evaluators.

 **Please do NOT delete any instructions in the document. The overall page-limit has been raised to ensure equal treatment of all applicants.**

**APPLICATION FORM (PART B)****COVER PAGE**

*Part B of the Application Form must be downloaded from the Portal Submission System, completed and then assembled and re-uploaded as PDF in the system.*

**Note:** *Please take due account of the call conditions published on the Portal. Pay particular attention to the award criteria; they explain how the application will be evaluated.*

PROJECT	
<b>Project acronym:</b>	STVP SUP
<b>Project title:</b>	Lycée Saint-Vincent de Paul
<b>Coordinator contact:</b>	Caroline GIMONET, Saint-Vincent de Paul High School

PARTICIPANTS				
<i>Please use the same numbering as in Part A of the Application Form.</i>				
Number	Role	Name	Short name	Country
1	COO	HUET	Catherine	France

**TABLE OF CONTENTS**

<b>APPLICATION FORM (PART B)</b> .....	<b>3</b>
<b>COVER PAGE</b> .....	<b>3</b>
<b>HEI PROFILE</b> .....	<b>4</b>
<b>1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)</b> .....	<b>6</b>
<b>2. ORGANISATION AND MANAGEMENT</b> .....	<b>11</b>
2.1 General organisation and management .....	11
2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy .....	12
2.3 Communication and visibility .....	13
<b>3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES</b> .....	<b>15</b>
3.1 ECHE fundamental principles.....	15
3.2 Mobility activities.....	17
3.3 Cooperation projects.....	21
<b>4. DECLARATIONS</b> .....	<b>22</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>23</b>

**HEI PROFILE**

<b>General profile</b> <i>(n/a for Topic 1)</i>	
<b>Number of students</b>	
<i>Count students enrolled in all higher education degree programmes offered by your institution (data from official HEI register).</i>	
Short cycle	40
1 <sup>st</sup> Cycle (e.g. Bachelor):	120
2 <sup>nd</sup> Cycle (e.g. Master):	0
3 <sup>rd</sup> Cycle (e.g. PhD):	0
<b>Number of staff</b>	
<i>Count staff (equivalent full-time) involved in your higher education degree programmes.</i>	
Teaching staff:	20
Administrative staff:	5
<b>Number of degree courses</b>	
<i>Count the study programmes in higher education you offer.</i>	
Short cycle	2
1 <sup>st</sup> Cycle (e.g. Bachelor):	6
2 <sup>nd</sup> Cycle (e.g. Master):	0
3 <sup>rd</sup> Cycle (e.g. PhD):	0

<b>Participation in EU and international student mobility programmes (ongoing academic year)</b>	
<b>Credit mobility students</b>	
<i>Count any student mobility programme between 2 and 12 months (Erasmus+ Programme or any other programmes/schemes).</i>	
<b>Note:</b>	
<i>Erasmus+ Programme countries are: EU Member States and EEA and associated countries (see <a href="#">Erasmus+ associated countries</a>).</i>	
<i>Erasmus+ Partner countries are listed in the <a href="#">Erasmus+ Programme Guide</a>.</i>	
Study mobility	
Number of outbound students to Programme countries:	0
Number of outbound students to Partner countries:	0
Number of incoming students from Programme countries:	0
Number of incoming from Partner countries:	0
Traineeships	

Number of outbound students to Programme countries:	0
Number of outbound students to Partner countries:	0
<b>International degree students</b>	
<i>Count students with foreign nationality enrolled for a full degree programme and/or students having completed a degree previously at a foreign institution.</i>	
Number of foreign degree students from Programme countries:	0
Number of foreign degree students from Partner countries:	0
<b>Number of students enrolled in double/multiple/joint degrees</b>	
<i>Count local students (having the nationality of the country) and international students (of foreign nationality/with previous foreign degree) enrolled in double/multiple/joint degrees.</i>	
Number of local students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0
Number of international students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0

<b>Participation in EU staff mobility programmes (ongoing academic year)</b>	
<b>Academic staff</b>	
<i>Count all types of higher education staff mobility for teaching and training purposes between 2 days and 2 months (Erasmus+ Programme only).</i>	
Number of outbound staff to Programme countries:	0
Number of outbound staff to Partner countries:	0
Number of incoming staff from Programme countries:	0
Number of incoming staff from Partner countries:	0

<b>Participation in EU and international cooperation activities (ongoing academic year)</b>	
<b>Cooperation, consortia and networks in education and research</b>	
<i>Count inter-institutional agreements, cooperation agreements, consortium agreements with higher education institutions.</i>	
Number of Erasmus+ inter-institutional agreements:	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Programme countries (including membership in higher education mobility consortia, if any):	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Partner countries:	1
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Programme countries:	0
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Partner countries:	0


<b>Participation in EU and international education and training projects (ongoing academic year)</b>	
<i>Count training projects with contracts running in 2019-2020 (Erasmus+ and others).</i>	
Number of projects as coordinator:	3
Number of projects as partner:	1

<b>Staff working for Erasmus+ programme activities</b>	
<i>Count administrative staff (equivalent full-time) engaged your international office and working on Erasmus+ Programme activities.</i>	
Number of projects as coordinator:	2
Number of projects as partner:	

## 1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

<b>ERASMUS POLICY STATEMENT</b>
<p><b>Participation in Erasmus+</b></p> <p><i>Describe how you plan to participate in Erasmus+ actions in the future. Explain how they will be implemented in practice at your institution.</i></p> <p><i>Note: The following types of Erasmus+ activities are open to HEIs:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Key Action 1 (KA1) - Learning mobility of individuals:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Mobility project for higher education students and staff</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Student mobility for studies</i></li> <li>○ <i>Student mobility for traineeships</i></li> <li>○ <i>Staff mobility for teaching</i></li> <li>○ <i>Staff mobility for training</i></li> <li>○ <i>Blended intensive programmes</i></li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• <b>Key Action 2 (KA2) - Cooperation among organisations and institutions:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Partnerships for Cooperation</i></li> <li>• <i>Partnerships for Excellence – European Universities</i></li> <li>• <i>Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus Joint Master Degrees</i></li> <li>• <i>Partnerships for Innovation</i></li> <li>• <i>Alliances for Innovation</i></li> </ul> </li> <li>• <b>Key Action 3 (KA3) - Support to policy development and cooperation.</b></li> <li>• <i>Jean Monnet Actions</i></li> </ul> <p><b>Strategy, objectives and impact</b></p> <p><i>What would you like to achieve by participating in the Erasmus+ Programme? Which are the policy objectives you intend to pursue? Describe how the participation fits into your institutional, internationalisation and modernisation strategies.</i></p> <p><i>What is the envisaged impact of the participation on your institution? Explain how you expect the participation to contribute towards achieving the objectives of your institutional strategy. Explain how it will contribute to making your institution more modern and more international. Explain how you expect the participation to contribute to the goal of building a European Education Area.</i></p> <p><i>Note: The objectives should be clear, measurable, realistic and achievable.</i></p> <p><b>Indicators</b></p> <p><i>For each objective, define appropriate indicators for measuring achievement (e.g. mobility targets for student/staff mobility, quality of the implementation, support for participants on mobility, increased involvement in cooperation)</i></p>

projects, sustainability/long-term impact of projects, etc.). Link the targets to a timeline.

 If you change your activities or objectives, please don't forget to update the EPS on your website and inform your Erasmus+ National Agency.

Participation in Erasmus+

Voici les activités que notre EES entend mettre en oeuvre pendant toute la durée du programme:

**Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage :**

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

**Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions :**

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Afin de mettre en place ces activités, voici le plan d'action développé et exploitable sur le long terme afin d'en assurer la pérennité :

**1. La constitution d'un groupe « Erasmus Sup » :**

Un groupe de pilotage a été mis en place pour parvenir à nos objectifs d'ouverture européenne et à l'international, tout en respectant les principes fondamentaux inhérents au programme Erasmus+ et à la politique européenne en matière d'éducation et de formation. Cette équipe est constituée de membres ayant de l'expérience dans la gestion de projets internes et externes et prêts à mettre en oeuvre les priorités que nous nous sommes fixées dans notre déclaration de politique Erasmus.

**2. La promotion du programme Erasmus+ Supérieur à travers ses principes de transparence, équité et qualité (voir section 2.3 Communication and visibility).**

**3. La sélection des candidats selon les valeurs éducatives et civiques préconisées par le Conseil de l'Europe : équité, transparence, inclusion :**

Ces opportunités de mobilité seront proposées à tous nos étudiants/personnels intéressés. Nous allons privilégier l'accès au programme Erasmus+ des participants issus de milieux défavorisés et ayant moins de possibilités que leurs pairs (difficultés financières, scolaires, familiales etc.) en proposant, dans notre grille de sélection, une rubrique consacrée à la description de leur situation particulière et en garantissant l'entière confidentialité de ces renseignements.

Un dossier de candidature sera remis aux étudiants et personnels intéressés, dans lequel ils devront rédiger un CV et une lettre de motivation en langue anglaise. Enfin, leurs compétences de communication orale et leur motivation en français et en anglais seront évaluées lors d'un entretien. Les résultats de cette sélection seront clairs et lisibles pour tous.

La transparence des critères et des résultats de la sélection est primordiale. Ils seront, au préalable, rendus publics. Les candidats seront sélectionnés selon leurs résultats scolaires, leur niveau linguistique, leurs expériences de mobilité passées, leur motivation, leur implication civique au sein de leur établissement. Il sera spécifié que la priorité sera accordée aux étudiants et aux personnels ayant le moins d'opportunités de mobilité pour des raisons socio-économiques.

Les candidats sélectionnés recevront de la part de leur établissement et devront signer la charte des étudiants Erasmus+, qui fixe les droits et obligations de l'étudiant de l'étudiant concernant sa période d'étude ou de stage à l'étranger, et explique les différentes étapes à suivre avant, pendant et après sa mobilité.

**4. La préparation à la mobilité sortante/entrante : accompagnement civique, linguistique et administratif (voir section 3.2 Mobility activities – Support for outgoing/incoming students/staff)**

L'intérêt et l'accompagnement de nos étudiants/personnels entrants/sortants ne doivent pas être contrecarrés par des problèmes d'organisation et d'intégration sur place. Ainsi, nous veillerons à ce que les mesures conjointement définies dans les accords interinstitutionnels soient respectées, aussi bien par notre EES que par l'EES/entreprise d'accueil.

**5. L'accompagnement tout au long de la mobilité :** *(voir section 3.2 Mobility activities)***6. La mise à jour des données numériques et avancées du projet :**

Dans la mise en œuvre de nos différents projets de mobilité et de partenariats stratégiques, nous organiserons, entre les étapes successives, des temps de concertation avec le groupe de pilotage pendant lesquels nous utiliserons des outils quantitatifs et qualitatifs afin d'en évaluer les résultats et d'en observer les impacts. Ils nous permettront de mesurer les progrès, de vérifier que les activités mises en place ont bien répondu aux objectifs fixés au début du projet.

Nous communiquerons, par la suite, ces résultats au public lors de nos présentations de projets Erasmus et sur notre site. Nous restons persuadés que l'évaluation d'un projet, l'observation de ses impacts et la prise en compte de ses facteurs positifs participent à l'efficacité d'un travail collaboratif et à la performance d'un établissement/d'une entreprise.

Les données importantes du projet (candidats sélectionnés, destination, durée de la mobilité etc.) seront mises à jour régulièrement sur les Mobility Tools, une plateforme en ligne qui va nous aider à gérer les activités de mobilité Erasmus+ et à générer des rapports intermédiaires pré-remplis à compléter par les participants.

**7. La dissémination des bénéfices des mobilités :**

Dès le début du projet, l'établissement veillera à ce que toutes les activités du projet soient publiées sur notre site afin d'en accroître la visibilité et d'inclure toute l'équipe dans le suivi de nos étudiants/personnels mobiles.

A l'issue de leur mobilité, nous nous assurerons que les participants aient validé tous leurs documents de mobilité et crédits ECTS, rempli le rapport final sur les Mobility Tools et effectué leur évaluation linguistique sur OLS après cette période de stage/d'études. Toutes ces étapes post-mobilité seront obligatoires et auront été validées et signées au préalable. Par souci de transparence et de lisibilité, le groupe de pilotage garantit la diffusion et la reconnaissance des résultats individuels sur notre site et sur la plateforme Erasmus Projects Results.

Au retour des mobilités, plusieurs rencontres seront organisées afin que chacun puisse mesurer les bénéfices qu'ils ont acquis de cette expérience: une présentation orale en langue cible, un escape game culturel sur l'Europe, un repas convivial avec les plats de leur pays d'accueil, un reportage réalisé par notre assistant multimedia sur le fil d'actualités de notre site et réseaux sociaux, la réalisation des portraits de la réussite affichés dans l'établissement et mis en valeur lors de nos Portes Ouvertes. Enfin, nous inviterons nos lauréats Erasmus à devenir, à leur tour, des ambassadeurs du programme auprès de notre équipe et sur la plateforme Erasmus Projects Results.

Ainsi, à travers ces différentes étapes, nos étudiants développeront les qualités et compétences attendues de notre part pour en faire des professionnels compétents, citoyens européens, ouverts d'esprit, adaptables, avec un bon niveau linguistique, qui sauront répondre aux exigences du marché européen de l'emploi et aux recommandations du Conseil Européen sur la mise en place d'un Espace Européen de l'Education d'ici 2025. D'après l'Erasmus Impact Study 2019, neuf sur dix étudiants ayant effectué une mobilité Erasmus ont déclaré que les compétences et les expériences acquises à l'étranger les ont aidé à obtenir leur premier emploi. Quant à nos personnels, ils auront acquis un meilleur niveau linguistique, des compétences clés dans le cadre de la formation tout au long de la vie et un certificat de mobilité. D'après l'Erasmus Impact Study 2019, 80% des enseignants et formateurs qui ont tenté cette expérience à l'étranger ont admis que celle-ci les a incité à utiliser des méthodes d'enseignement innovantes et à solliciter davantage l'intervention de professionnels dans leurs cours. Enfin, ils prendront pleinement conscience de leur participation à notre stratégie institutionnelle de modernisation et d'internationalisation et de leur flexibilité professionnelle.

**Strategy, objectives and impact**

Le Lycée Saint-Vincent de Paul est un lycée polyvalent privé sous contrat avec l'Etat, labellisé « Lycée Des Métiers de l'Image » en 2015 et « Eglise Verte » en 2019. Il est constitué d'un pôle d'Enseignement Secondaire, d'un pôle Enseignement Supérieur et d'un Centre de Formation Continue. Il propose des formations de niveau 4 du Cadre Européen des Certifications (baccalauréats professionnels en vente, commerce, accueil, photographie, arts graphiques et baccalauréat technologique en sciences du design et des arts appliqués), de niveau 5 (BTS photographie), de niveau 6 (le grade Licence en DN MADE et les Bachelor « Créativité Numérique » et « Réalité Virtuelle ») et d'une certification Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP) en Design Web.



Notre EES connaît un essor important depuis ses récents travaux d'agrandissement (2015) et depuis l'obtention de nos différents labels. Grâce à notre partenariat avec des entreprises locales et nationales dans les secteurs de la Photographie, des Arts et du Design, à nos différents réseaux de professionnels, à notre communication externe auprès de divers établissements du secondaire et à notre succès aux examens, notre institution s'est construite une renommée aux niveaux local, régional et national.

Fort de notre succès, nous constatons un nombre croissant de candidatures sur Parcours Sup et de visiteurs lors de nos Portes Ouvertes, intéressés pour intégrer nos formations en photographie, arts et design. Notre institution a d'ailleurs été reconnue apte à l'obtention de deux labels garantissant la qualité de ses enseignements, de son accueil et de son respect de l'environnement et l'Education Nationale lui a accordé l'ouverture en 2019 de deux DN MADE (diplôme national en métiers d'arts et du design), mentions Espace et Evènement.

En retour, nous souhaiterions répondre aux exigences de l'Education Nationale qui préconise une mobilité à l'étranger et le passage du TOEIC au cours de ces formations supérieures et à la demande accrue d'étudiants en Photographie, Arts et Design désireux d'étendre leurs opportunités d'études, d'échanges et de carrière à l'Europe et à l'international.

Déjà membre du programme Erasmus+ depuis 2016, nous offrons des mobilités à des lycéens et personnels du secondaire. Il s'agit maintenant d'offrir les mêmes chances à notre public de l'enseignement supérieur. Nous avons constaté à travers nos divers projets Erasmus+ que l'obstacle majeur à la mobilité est financier. Notre but principal est naturellement d'étendre ces opportunités valorisantes humainement et professionnellement à tout notre public du Supérieur sans exception. Le pôle d'Enseignement Supérieur du Lycée Saint-Vincent de Paul accueillera, d'ici la rentrée 2021, 160 étudiants et 20 professeurs.

Notre stratégie de modernisation et d'internationalisation, présentée dans le projet d'établissement comme une de nos priorités vise à étendre l'attractivité de notre institution à travers l'Europe et à construire de véritables alliances avec des partenaires stratégiques à l'international.

Nous nous donnerons les moyens d'atteindre ces objectifs afin d'ancrer l'engagement international de l'établissement sur le long terme et de prendre part au développement de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur.

Afin que notre institution soit reconnue comme une institution européenne de qualité, équitable envers tous et respectueuse de l'environnement, le Lycée Saint-Vincent de Paul s'engage à appliquer les principes fondamentaux inhérents au programme Erasmus+ et à la politique européenne en matière d'éducation et de formation, récemment publiée sous le titre « Vers un espace européen d'éducation ».

Voici donc les objectifs vers lesquels nous allons œuvrer, inspirés du principal objectif du cadre européen et de notre projet d'établissement, afin de rendre nos actions plus efficaces :

➤ **DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE DE NOTRE INSTITUTION AUX NIVEAUX EUROPEEN ET INTERNATIONAL :**

Notre équipe d'enseignants et de personnels encadrants s'évertue à offrir le meilleur accueil au sein de notre établissement, afin que notre public puisse accéder à un enseignement et une formation de qualité indépendamment de son milieu socio-économique. Elle offre des opportunités professionnelles (stage, rencontres, évènements, échanges) et un accompagnement scolaire personnalisé. Néanmoins, l'ouverture à l'international dans nos filières artistiques (photographie, arts et design) pourrait être un atout supplémentaire à notre rayonnement académique, national et international. Le groupe de pilotage favorisera alors l'engagement d'enseignants du Supérieur et de personnels dans ce programme Erasmus, notamment pour leur donner plus de chances d'améliorer leur niveau linguistique et/ou approfondir leurs compétences clés, une réelle plus-value dans la formation tout au long de la vie. Les bénéfices acquis d'une telle expérience participeront à la performance et à la qualité de notre EES, en proposant entre autres des cours de spécialité dans une autre langue européenne.

Afin d'accroître la visibilité et la reconnaissance de notre EES, nous poursuivrons nos stratégies de communication modernes, en insérant notre institution dans divers réseaux de professionnels comme LinkedIn et Instagram (promoteur d'arts visuels), académiques (Canopé) et des plateformes collaboratives comme eTwinning, EPALE et School Education Gateway. Le catalogue de formations en enseignement supérieur est en partie publié sur notre réseau intranet et disséminé sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn). Nous nous engageons à développer notre rubrique internationale et à la rendre visible par nos visiteurs étrangers, en publiant dans les deux langues les différentes expériences individuelles de mobilité réalisées, les actualités des activités du programme

Erasmus, le catalogue de cours et les crédits ECTS correspondants, les formalités d'accueil des mobilités entrants. Les utilisateurs pourront consulter librement la Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur et notre déclaration de politique Erasmus sur notre page d'accueil.

Le Lycée Saint-Vincent de Paul vise à développer son réseau de partenaires européens et internationaux et à inclure notre personnel pour parvenir à cet objectif. Nos recherches sont en cours depuis nos réseaux de professionnels en arts, design et photographie et les plateformes eTwinning et EPAL. Elles se précisent d'ailleurs vers des universités européennes faisant partie du Programme Erasmus+ et proposant des formations complémentaires pour les étudiants et des échanges de compétences dans nos domaines professionnels, telles que: Tampere en Finlande, KEA (School of Design and Technology) à Copenhague, La Cambre à Bruxelles. Nous souhaitons également pérenniser notre partenariat avec le Cégep de Matane au Canada, où nos anciens étudiants de BTS photographie sont allés passer un diplôme de niveau 5 (le DEC), à leurs propres frais. Ainsi, grâce au programme Erasmus+, nous aurons la possibilité d'instaurer un partenariat solide et durable et d'offrir ces opportunités de mobilités de stages/études et d'échanges de compétences professionnelles à un plus grand nombre d'étudiants et personnels intéressés. Par ailleurs, nous envisageons d'entrer en lien avec des écoles de langue en Irlande et à Malte, ayant de l'expérience dans l'accueil de participants Erasmus et proposant des séjours mixtes, qui alternent cours de langue (possibles en ligne) et stage professionnel et incluent une solution d'hébergement chez l'habitant, voire même chez un professeur de langue. Bref, une immersion exclusive dans la vie locale.

➤ **INCLURE DANS NOS PROJETS CEUX QUI ONT LE MOINS D'OPPORTUNITE DE MOBILITES ET GARANTIR L'EGALITE DES CHANCES :**

En cohérence avec les principes du Programme Erasmus, nous allons prioriser l'accès à des mobilités européennes et internationales aux plus défavorisés (en difficulté sociale, familiale, politique, scolaire ou en situation de handicap), proposer un mode de sélection équitable et transparent, leur assurer des frais d'assistance pris en charge et une entière confidentialité.

D'ailleurs, le Lycée Saint-Vincent de Paul s'engage au quotidien à concrétiser le projet vincentien : « Accueillir chacun comme il est, là où il est, dans sa construction personnelle, lui révéler et promouvoir ses talents, chercher à l'enrichir en sollicitant et stimulant sa curiosité et l'amener vers la réussite. »

Dans notre lutte contre le décrochage scolaire, il est également inscrit dans notre projet d'établissement que nous nous engageons à « développer l'autonomie de l'élève, d'affirmer la confiance en lui-même, de l'amener à se construire dans la relation à l'autre, afin de lui donner les outils pour une meilleure intégration sociétale et professionnelle. »

Il en sera de même pour les membres de notre personnel. Partiront en priorité les candidats qui, jusque-là, ont eu le moins de chances de partir en mobilité.

➤ **PERMETTRE UNE MEILLEURE ADAPTABILITE ET EMPLOYABILITE AUX APPRENANTS :**

Il s'agit de faire découvrir à notre public et à notre personnel des environnements et des pratiques professionnels différents. Le Conseil de l'Europe tend à prouver que la diversité de l'expérience d'un jeune ou d'un adulte favorise l'insertion professionnelle, l'acquisition de compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de sa vie, ainsi qu'une meilleure flexibilité dans diverses situations professionnelles.

➤ **FAIRE PRENDRE CONSCIENCE AUX PARTICIPANTS MOBILES DE LEUR IDENTITE EUROPEENNE ET ENCOURAGER LEUR CITOYENNETE ACTIVE :**

Tenter une expérience Erasmus+, c'est aussi découvrir les multiples cultures européennes et la richesse de notre patrimoine. Nombreux sont les bénéfices que de jeunes européens peuvent tirer des échanges et du temps passé à accomplir des projets ensemble pour le bien de la communauté. Ils développeront ainsi leur esprit de tolérance, apprendront à accepter l'autre avec ses différences et combattront toutes formes de discrimination et de racisme.

Nous souhaitons « promouvoir les compétences interculturelles, les valeurs démocratiques et le respect des droits fondamentaux », ainsi préconisé par la politique européenne en matière d'éducation et de formation.

➤ **AMELIORER LE NIVEAU LINGUISTIQUE DE NOS ETUDIANTS ET DE NOTRE PERSONNEL :**

Nous souhaiterions offrir un soutien linguistique plus soutenu afin de rendre la mobilité plus efficace et d'améliorer les performances d'apprentissage et donc de contribuer à la réalisation de l'objectif spécifique du programme Erasmus+. Il s'agit aussi de leur apporter les outils nécessaires pour s'adapter à différentes situations de la vie courante et professionnelles et leur permettre une meilleure intégration

future dans le marché de l'emploi européen et international. Les professeurs pourront atteindre le niveau linguistique requis pour enseigner leurs matières professionnelles dans les deux langues et accueillir des participants entrants.

➤ **DEVELOPPER NOS PROPRES STRATEGIES DURABLES ET LES RELIER AUX CONCEPTS DE LA MOBILITE ET DE L'INTERNATIONALISATION :**

Nous demeurons en cohérence avec notre label « Eglise Verte » et nous engageons à communiquer nos pratiques respectueuses de l'environnement et à promouvoir des actions écoresponsables auprès de nos participants sortants et entrants tout au long de leur mobilité et de nos partenaires.

Indicators

La mesure de l'impact permet de vérifier que le projet a bien répondu aux objectifs définis par notre institution et d'évaluer la réussite de notre projet. Pour se faire, dès le lancement du projet, notre groupe de pilotage va attacher une grande importance à la visibilité des impacts de notre enseignement et encadrement en utilisant des indicateurs qui mesurent les incidences sur :

- **l'amélioration du niveau linguistique et des compétences professionnelles des participants:** remises de l'Europass et Supplément au Diplôme Européen; crédits ECTS attribués; tableau de distribution des notes; test linguistique sur OLS; passage et obtention du TOEIC; résultats aux épreuves de langue; montant des aides accordées aux plus défavorisés; nombres de participants étudiants et personnels; reconnaissance, voire promotion accordée aux membres du personnel.
- **la motivation des participants sortants/entrants:** retours d'expérience; mentorat; implication citoyenne dans un établissement/association européen(ne); portraits de la réussite; promotion du programme Erasmus auprès de leurs pairs et sur Erasmus Student Network; nombre de visites sur le site de notre EES; gestion numérique de leur mobilité sur Erasmus+ mobile, OLS et Mobility tools.
- **l'attractivité de l'institution :** liste des partenaires stratégiques durables ; nombre de mobilités entrantes ; inscriptions/résultats à un diplôme de niveau supérieur de nos anciens participants ; participation ultérieure à une mobilité Erasmus ; nombre de visiteurs aux portes ouvertes ; nombre d'intéressés par le programme Erasmus+ ; nombre d'enseignants dispensant des cours de spécialité dans une autre langue européenne; réseaux sociaux (nombre d'abonnés, vues, commentaires etc.) ; visites de la rubrique internationale; archivage des résultats individuels obtenus des mobilités entrantes et sortantes; succès de la Journée Européenne et des #Erasmus Days; inclusion de l'équipe dans le projet.
- **l'insertion professionnelle des jeunes et l'évolution de carrière des adultes:** poursuite d'études/de formations; mesure de leur flexibilité professionnelle et géographique; importance du niveau linguistique; employabilité dans le secteur choisi; approfondissement des compétences clés.
- **les évolutions pédagogiques de l'équipe enseignante:** implication dans les activités Erasmus+; harmonisation de pratiques innovantes; cours professionnels en langue cible; échanges sur l'Europe; cours de préparation au TOEIC; adoption d'outils numériques; aide à la mobilité.

## 2. ORGANISATION AND MANAGEMENT

### 2.1 General organisation and management

#### General organisation and management (*n/a for Topic 1*)

*Describe the administrative and academic structures and resources at your institution for organising and implementing the Erasmus+ Programme activities.*

*Provide a detailed description of how tasks and responsibilities are divided among staff, with regard to both administrative and academic decision-making processes.*

*Provide the web link with contact details of your institution's international office (or equivalent) dealing with implementing and organising Erasmus+ Programme activities.*

Un groupe de pilotage a été mis en place pour parvenir à nos objectifs d'ouverture européenne et à l'international, tout en respectant les principes fondamentaux inhérents au programme Erasmus+ et à la politique européenne en matière d'éducation et de formation.

Cette équipe est constituée de membres qui ont de l'expérience dans la gestion de projets internes et externes et sont prêts à mettre en œuvre les priorités que nous nous sommes fixées dans notre déclaration de politique Erasmus :

- Le chef d'établissement, aura un rôle décisionnel, apportera son expérience dans la communication et la gestion de projets. Il communiquera l'avancement du projet auprès de son équipe, participera à la promotion de la mobilité auprès des membres du personnel et des enseignants du Supérieur. Il interprétera les indicateurs de réussite du projet afin d'en mesurer l'impact sur notre EES. Il validera par sa signature les documents officiels liés à la mobilité.
- Un professeur de langue-coordonateur international sera en charge de la mise en œuvre du programme Erasmus+ dans l'établissement, après avoir acquis son expérience dans les divers projets Erasmus+ lycéens et dans l'accompagnement à la mobilité, au sens large, de lycéens et étudiants. Il veillera au bon déroulement des activités prévues. Il assurera la communication externe avec les partenaires et interne avec les participants entrants. Il proposera aux participants une préparation à la mobilité, un soutien linguistique personnalisé et les guidera sur la plateforme OLS. Il accompagnera les personnels et les étudiants dans leur recherche de stage/d'études/de partenariats sur les plateformes virtuelles européennes. Il peut être facilement contacté à l'adresse [c.gimonet@stvp76.fr](mailto:c.gimonet@stvp76.fr)
- Le responsable du pôle Enseignement Supérieur prospectera des partenaires potentiels et assurera la communication avec les entreprises/ établissements/ organismes et l'équipe. Il aidera également notre gestionnaire dans l'organisation des mobilités et les étudiants dans leurs démarches administratives et numériques. Il sera en charge de diffuser et de faire signer et respecter les accords interinstitutionnels, le contrat pédagogique, la reconnaissance automatique et mutuelle des notes, de remplir les Mobility Tools et de suivre le calendrier des étapes du projet.
- Le gestionnaire s'occupera de la comptabilité des fonds Erasmus alloués et répartis entre les participants, des documents administratifs des étudiants (aide à la gestion numérique de la carte d'étudiants européenne, documents Europass, assurances, visas etc.) et des personnels. Il sera en charge de faire signer les contrats financiers entre l'Agence Erasmus et notre institution et de remplir les rapports financiers.
- Deux professeurs d'enseignement professionnel se chargeront de compléter et mettre à jour notre rubrique internationale sur le site et de rendre accessible et téléchargeable les documents nécessaires à l'étudiant mobile (charte Erasmus+, contrat pédagogique, accords institutionnels, catalogues de cours etc.). Ils veilleront à consolider notre partenariat avec le Cégep de Matanne, entrer en relation avec les universités visées, rechercher d'autres partenaires spécialisés en arts, design et photographie et aider les étudiants/les personnels dans leur recherche de stages/d'études en Europe ou dans les pays partenaires.

## 2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy

### Quality assurance and monitoring and evaluation strategy (*n/a for Topic 1*)

*Describe the methods to ensure good quality, monitoring, planning and control.*

*Describe the evaluation methods and indicators (quantitative and qualitative) to monitor and verify the outreach and coverage of your activities.*

La Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur sera visible dans le hall d'accueil de notre institution et sur la page principale de notre site car nous souhaitons mettre en valeur l'implication de tous dans ce vaste projet de modernisation et d'internationalisation.

Notre établissement diffusera des documents numériques aux participants (questionnaires, sondages, témoignages etc.) et utilisera des tableaux de calcul pour vérifier tous les indicateurs de réussite évoqués précédemment dans l'encart « Indicators » de l'EPS.

Notre établissement se servira également de l'outil d'auto-évaluation « ECHE : Make it Work for You! » sur le site de la Commission Européenne qui nous permettra de vérifier le respect de la charte et de nos propres engagements envers les objectifs du Programme Erasmus+, d'en mesurer les impacts sur le

développement national, européen et international de notre institution et de les comparer à d'autres.

### 2.3 Communication and visibility

#### Communication and visibility

*Describe the communication strategy for promoting the Erasmus+ programme and your activities.*

*Clarify how you will reach the target groups and explain the choice of the dissemination channels.*

*Provide the web link where you will host the EPS and the ECHE Charter.*

Nous assurerons la promotion du programme Erasmus+ Supérieur à travers ses principes de transparence, équité et qualité :

- **La promotion de la mobilité du personnel à des fins de formation/d'enseignement :**

Le personnel de l'établissement sera rapidement tenu au courant de nos ambitions européennes et des objectifs du programme Erasmus+ et du Conseil de l'Europe, lors d'une présentation, mais également dans le hall d'accueil de l'établissement et sur notre site où apparaîtront la Charte Erasmus d'Enseignement Supérieur et la déclaration de notre politique Erasmus.

Afin de les motiver à se lancer dans une mobilité, deux formules leur seront proposées : soit à des fins de formation (linguistique et/ou professionnelle), soit à des fins d'enseignement.

Afin de leur faciliter l'accès au programme, nous les renseignerons sur les mobilités mixtes, une combinaison de cours en ligne et de stage/d'études de courte durée. Au cours de nos recherches, nous avons trouvé des organismes fiables et de qualité en Irlande et à Malte, inscrits dans le programme Erasmus+, qui proposent des formules de cours et d'hébergement et avec lesquels des accords institutionnels seront signés.

Nous leur apporterons de plus amples détails sur notre partenariat déjà en cours avec le Cégep de Matane au Québec et sur les échanges de pratiques auxquels ils pourront participer. Nous leur évoquerons également la possibilité de partenariats stratégiques avec d'autres institutions/entreprises européennes évoluant dans des domaines professionnels communs, comme les universités de Tampere (Finlande), de KEA (Danemark) et de La Cambre (Belgique).

Un des membres du groupe de pilotage interviendra particulièrement auprès des enseignants de nos sections photographie, arts et design, afin d'échanger sur leurs besoins spécifiques dans leur domaine de compétences et trouver un partenaire pouvant répondre à ces besoins. En tant qu'initiateur et coordinateur de notre coopération franco-canadienne, il évoquera en détails les formations complémentaires que notre personnel pourra suivre. Notre personnel écoutera ensuite le témoignage d'anciens étudiants ayant obtenu un BTS photographie dans notre établissement et passé un diplôme (le DEC) dans cette institution canadienne. A l'issue de cet échange, nous leur demanderons de participer à ce programme en proposant à leur tour des formations que nous pourrions proposer dans nos sections afin de pouvoir répondre aux attentes de nos futurs partenaires.

Ils seront mis au courant de notre priorité à faire partir en premier lieu les membres de l'équipe qui ont le moins participé à des mobilités dans leur carrière et du fait que tous pourront candidater à ce programme. Ils bénéficieront du soutien de leur établissement, plus particulièrement un soutien logistique (ex : organisation de la mobilité, remplacement en leur absence) et financier (ex : préparation à la mobilité sur leurs heures de travail).

Nous leur garantirons également la transparence et l'équité de notre sélection, un accompagnement dans leurs démarches administratives (comme la signature du contrat de mobilité) et un soutien linguistique (dispensé par les professeurs de langue de notre EES et renforcé sur la plateforme OLS).

Enfin, nous mettrons en valeur les bénéfices que pourraient leur apporter une telle expérience en termes d'efficacité et de reconnaissance (acquisition de compétences clés, transférables et reconnues dans l'Union européenne, certificat de mobilité pour la formation tout au long de sa vie, progrès linguistiques, atouts pour la flexibilité professionnelle).

En effet, leur expérience à titre individuel sera visible et reconnue par notre institution et par l'Europe. Elle sera communiquée sur notre site, ainsi que sur les certificats et dans les bénéfices obtenus après leur participation à des activités transnationales ou internationales. Ainsi, l'épanouissement de notre personnel sera transparent et qualitativement mesurable.

Ils prendront pleinement conscience de leur identité européenne et de leur contribution à notre stratégie de modernisation et d'internationalisation via les programmes Erasmus+ et ne manqueront pas de diffuser leur motivation auprès de leurs pairs, sur notre site et sur la plateforme Erasmus Project Results. En tant qu'ambassadeurs du programme, ils participeront ainsi, à leur tour, à la promotion de la mobilité.

- **La promotion de la mobilité d'étudiants sortants à des fins de stage ou d'études :**

Afin de solliciter les candidatures à une mobilité européenne ou internationale, nous allons présenter, à l'ensemble de nos étudiants, le groupe de pilotage et les rôles des différents membres, le Programme Erasmus, les activités envisageables en Europe et dans les pays partenaires (stage, études ou mixte), les documents obligatoires pour la mobilité (carte d'étudiant européenne, carte européenne d'assurance maladie, visas, assurance, charte de l'étudiant, contrat pédagogique), les aides administratives (recherche d'un stage et d'un logement, via les sites européens Porteus et Eurodesk et l'application Erasmus+ mobile), le financement de leur mobilité par l'Agence européenne Erasmus+ et par la Région Normandie (le *Pass Monde*, demande téléchargeable sur [atouts.normandie.fr](http://atouts.normandie.fr)), le soutien linguistique, les mesures garantissant la sécurité des participants mobiles définies dans notre Charte Erasmus Supérieur et nos pratiques respectueuses de l'environnement.

A l'issue de ces échanges et de cette prise de connaissance des différentes activités proposées par le programme Erasmus et de nos exigences d'équité, de transparence et de qualité, d'anciens étudiants mobiles viendront faire un retour de leur expérience afin de les inciter, à leur tour, à tenter cette aventure.

Le coordinateur international interviendra également pour mettre en valeur une des priorités de notre stratégie institutionnelle, à savoir la participation d'étudiants qui ont le moins d'opportunités, en leur expliquant que certains obstacles à la mobilité peuvent être surmontés grâce aux fonds européens alloués et à un accompagnement de qualité à travers toutes les étapes de la mobilité.

Enfin, seront garantie la pleine reconnaissance, lisibilité (sur notre site) et transférabilité de leurs acquis d'apprentissage (compétences et notes comptabilisés automatiquement en crédits ECTS) sur leur carte étudiante européenne, sur un relevé de notes, un portfolio Europass, un supplément au diplôme, un certificat de mobilité/stage. Certains de ces documents officiels leur seront remis également en anglais.

- **La promotion de la mobilité d'étudiants entrants à des fins de stage ou d'études :**

Afin d'accueillir au mieux les étudiants mobiles entrants et de leur offrir une formation académique ou professionnelle de qualité, notre EES va diffuser, dans la rubrique international de notre site, les renseignements suivants dans les deux langues : la Charte Erasmus Supérieur, le descriptif de l'établissement, les sections de l'EES, un catalogue de cours (descriptif des cours en indiquant la langue dans laquelle ils sont enseignés et le niveau exigé), les statistiques des notes attribuées, les crédits ECTS attribués automatiquement à l'issue de leur période d'études, les assurances et documents obligatoires, le supplément au diplôme, des solutions d'hébergement, d'activités, de mentorat, la garantie « sans frais d'inscription, ni d'examen, ni pour l'accès au CDI et autres installations internes » mais des frais éventuels pour l'adhésion à une assurance, à une association étudiante, l'achat de matériel pédagogique, etc. Nous leur garantirons également sur le site un programme d'accueil (visite de l'établissement/entreprise, rencontre avec leur mentor et l'équipe pédagogique, participation à des activités citoyennes et écoresponsables, sorties culturelles et sportives etc.).

- **La promotion de la coopération avec des partenaires stratégiques et échanges de bonnes pratiques :** (voir section 3.3 *Cooperation projects*)

Le Groupe Saint-Vincent s'engage à promouvoir, rendre visibles et facilement accessibles toutes les activités du Programme Erasmus+ et à reconnaître la participation active des étudiants et personnels entrants/sortants, à travers des publications régulières de photographies, témoignages, récits sur son site internet et sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Instagram, Twitter et Facebook) auxquels il est abonné.

Les résultats de nos activités ainsi que leurs impacts aux niveaux individuel, institutionnel et systémique seront également disséminés lors de nos réunions institutionnelles, sur notre site et sur la plateforme Erasmus+ Project Results.

Notre déclaration de politique Erasmus sera publiée sur le lien <http://www.lycee-saint-vincent-le-havre.com/etablissement/international> dans les deux langues (français et anglais) afin d'en faciliter l'accès aux utilisateurs étrangers.

Enfin, les participants Erasmus se feront les ambassadeurs du Programme lors des #ErasmusDays, de la Journée Européenne du 9 mai, sur la plateforme Erasmus Student Network et auprès de nos étudiants et personnels lors de la présentation de notre projet.

### 3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES

#### 3.1 ECHE fundamental principles

##### ECHE fundamental principles

##### Non-discrimination, transparency and inclusion

*Explain the measures taken in your institution to respect the principles of non-discrimination, transparency and inclusion of students and staff.*

*Describe how your institution ensures full and equitable access to participants from all backgrounds, paying particular attention to the inclusion of those with fewer opportunities.*

**Note:** More information on the ECHE Charter principles can be found in the [ECHE Guidelines](#).

Le Groupe Saint-Vincent met en œuvre ses principes vincentiens au cœur de l'éducation et de la formation des jeunes, soutenus dans son projet d'établissement. Il s'agit d'aider les plus défavorisés dans leur insertion sociétale et professionnelle future en leur proposant des enseignements personnalisés et un soutien physique, moral et financier au cours de leurs études (accompagnement par une AVS, cours adaptés d'après un diagnostic, temps supplémentaire aux devoirs et examens, classe à effectif réduit etc.).

Nous accueillons des jeunes issus de milieux géographiques et sociaux différents, des jeunes DYS et en situation de handicap et accordons à tout ce public les mêmes chances de suivre un enseignement de qualité et des périodes de formation en milieu professionnel, d'obtenir son diplôme et d'acquérir les compétences nécessaires pour une meilleure employabilité.

Nous nous engagerons donc à respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion, recommandés par le Conseil de l'Europe dans son programme "Vers un espace européen de l'éducation", à savoir que "chacun ait accès à une éducation de qualité, indépendamment de son milieu socio-économique".

Notre EES veillera à ce que des opportunités justes et équitables soient offertes à tous les participants potentiels, notamment des personnes ayant des besoins particuliers, issus de milieux socio-économiques défavorisés, des étudiants ayant des responsabilités familiales, des emplois à temps partiel, ou ayant eu le moins d'opportunités de mobilité.

Nous pourrions éventuellement faciliter l'accès au programme à ces étudiants et personnels, en leur proposant une mobilité mixte (stages/études à court terme et cours virtuels).  
Nous offrirons les mêmes traitements, services et opportunités à ces participants.

Au même titre que les autres mobilités, ils bénéficieront du portfolio Europass, de crédits ECTS, d'un supplément au diplôme et d'un certificat de mobilité.

##### ECTS credits (n/a for Topic 1)

*Explain your institution's methodology for allocating ECTS credits to different courses. If are not yet using the ECTS credit system, please explain why this is the case.*

**Note:** More information on ECTS can be found in the [ECTS Users' Guide](#).

Suite à la recommandation du Conseil de l'Europe de novembre 2018, les Etats membres se sont engagés politiquement à prendre des mesures pour introduire la reconnaissance mutuelle automatique des diplômes et acquis d'apprentissage, dans le but de faciliter la mobilité. La recommandation encourage également l'utilisation des outils existants, tels que l'Europass, le Cadre Européen des Certifications (CEC), le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) ou le système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET).

Cette reconnaissance mutuelle et automatique des crédits facilite la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes d'enseignement supérieur et contribue à rendre des documents, tels que le Supplément au Diplôme, plus lisibles et plus faciles à utiliser entre institutions et Etats membres.

Elle permet également de combiner différents modes d'apprentissage, tels que la formation universitaire et le travail (mobilité mixte), au sein d'un même programme d'études ou dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie.

Le système de notation, d'attribution des crédits ECTS (60 crédits par année scolaire ou 30 crédits par semestre), le programme des cours suivis (intitulés, objectifs, volume horaire) et le tableau de distribution des notes de la formation seront clairement explicités à l'intérieur de nos catalogues de cours en ligne (dans les deux langues) et de chacun de ces documents officiels et validés, signés par notre chef d'établissement qui se portera responsable légal de cette reconnaissance automatique d'acquis d'apprentissage.

Ces catalogues de cours sont déjà publiés et visibles par tous en ligne, excepté celui du BTS photographie, en cours d'élaboration. Nous le diffuserons sur notre site dès sa création.

### European Student Card and Erasmus+ App

*Explain the measures to implement the European Student Card Initiative and promote the Erasmus+ mobile App to students.*

*Please refer to the timeline for the European Student Card Initiative on the [Europa website](#).*

Il est demandé à tous les EES participant au futur programme de mettre pleinement en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne d'ici 2021. Notre EES s'engage à utiliser la plateforme numérique « Erasmus Without Paper » et à respecter les étapes de cette initiative selon le calendrier suivant :

- en 2021 : gérer les accords institutionnels et les contrats pédagogiques en ligne.
- en 2022 : gérer les accords interinstitutionnels.
- en 2023 : envoyer et recevoir les noms des candidats acceptés dans le projet et partager les relevés de notes (crédits ECTS) à l'issue de la mobilité étudiante.

Ainsi, d'ici 2025, tous les étudiants européens devraient être en mesure de profiter des avantages de l'initiative relative à la carte d'étudiant européenne, à savoir des procédures administratives en ligne simples et sécurisées et la mise en ligne d'informations relatives à leur mobilité, avant, pendant et après leur séjour.

Via l'application mobile Erasmus+, l'étudiant gèrera de manière autonome toutes les étapes de sa mobilité (accès à des cours et services en ligne dispensés dans d'autres EES, activités culturelles à prix réduits, visibilité de ses résultats etc.) et assurera une mise à jour régulière de ses données.

Cette initiative est essentielle pour stimuler la mobilité des étudiants en Europe et promouvoir leur participation à des activités éducatives et culturelles, conformément à la vision d'un espace européen de l'éducation. De plus, en simplifiant les procédures administratives, l'initiative favorisera la mobilité de tous.

Ainsi, afin de respecter ce calendrier, notre groupe de pilotage va confier cette tâche au gestionnaire de l'établissement qui doit participer d'ici peu à une formation académique proposée par la DAREIC, afin de se familiariser avec les techniques d'utilisation de la carte d'étudiant européenne et des Mobility Tools et de transmettre ses connaissances aux étudiants mobiles et au personnel administratif.

### Environmentally friendly practices

*Explain how your institution will implement and promote environmentally friendly practices in the context of Erasmus+ programme activities.*

Communiquer nos pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités du programme fait partie des engagements que le Lycée Saint-Vincent de Paul s'est fixés dans notre déclaration de politique Erasmus. Nous nous engageons à promouvoir auprès des participants des pratiques visant à réduire l'impact environnemental de la mobilité :

- en privilégiant les moyens de transport les moins polluants,
- en choisissant un hébergement durable,
- en sensibilisant les partants au respect de l'environnement (se renseigner sur le tri sélectif dans leur ville d'accueil par exemple),
- en faisant participer les entrants à des actions écologiques pour le développement durable internes à l'établissement, comme l'entretien de la Ruche (élevage d'abeilles, récolte et vente du miel par nos lycéens et étudiants) et le Jardin Participatif, mais aussi externes, comme le bénévolat dans une association environnementale locale,
- en partageant des documents numériques, promus par le projet "Erasmus Without Paper".



**Civic engagement and active citizenship**

*Explain how you will promote civic engagement and active citizenship amongst your outgoing and incoming students participating in Erasmus+ activities.*

Notre établissement vincentien accueille des étudiants issus de milieux sociaux différents, en permettant aux plus défavorisés de bénéficier d'aides au financement de leur formation et ainsi avoir accès à un cursus de qualité, au même titre que les autres. Un grand nombre d'étudiants s'impliquent, à leur tour, dans l'association étudiante qu'ils gèrent en toute autonomie et proposent leur aide volontaire aux associations caritatives locales que nous soutenons.

Ces diverses actions bénévoles fédèrent généralement notre équipe composée d'étudiants, d'enseignants et de personnels administratifs autour d'un projet caritatif. Ces expériences sont valorisées dans la presse locale et sur le fil d'actualités de notre site car ils représentent des moments forts de partage et d'entraide qui génèrent chez les jeunes et les adultes le sentiment d'appartenance à une communauté et la reconnaissance d'avoir accompli ensemble une action civique, en agissant pour le bien des plus démunis.

Par le biais de notre système de parrainage défini en amont, nos étudiants et personnels sortants inviteront les étudiants et personnels entrants à participer à ces différentes actions pendant leur mobilité (ex : la Ruche, le Jardin Participatif, expositions photographiques etc.), afin de les rendre citoyens actifs.

Nous inciterons également les étudiants mobiles à s'impliquer dans le projet "Social Erasmus" de l'association "Erasmus Student Network" en les intégrant dans la vie de la communauté d'accueil à travers des activités basées sur le volontariat. En partageant des moments privilégiés d'entraide avec les locaux, ce projet vise à développer chez le jeune des valeurs civiques fortes telles que la solidarité et la tolérance, en même temps qu'une conscience multiculturelle.

Au retour de leur mobilité, nous demanderons aux participants de devenir les ambassadeurs du programme Erasmus+ en partageant le récit de leur expérience de mobilité et des bénéfices qu'ils en ont tirés. Cet échange aura pour objectif principal de donner envie à ceux qui ont le moins d'opportunité de se lancer dans cette aventure Erasmus, en les rassurant sur la qualité de l'encadrement proposé tout au long de leur mobilité, sur la garantie de son équité envers tous les candidats, quel que soit son profil et sur l'aide financière apportée par ce programme européen. Ils mettront également en valeur les compétences supplémentaires et les qualités personnelles qu'ils auront acquises à l'issue cette expérience.

**3.2 Mobility activities****Student/staff mobility****Course catalogues (before mobility) (n/a for Topic 1)**

*How will you ensure that all courses taught at your institution (and the languages they are taught in) are described in a publicly available course catalogue in accordance with the [EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition](#)?*

Nous nous engageons à respecter et communiquerons sur notre site l'extrait suivant du Journal Officiel de l'Union Européenne datant du 26 novembre 2018 en faveur de la reconnaissance mutuelle automatique des qualifications : « *En coopération avec les centres nationaux d'information sur la reconnaissance académique des diplômes, les établissements d'enseignement supérieur, les agences d'assurance qualité et d'autres parties prenantes clés, il y a lieu d'élaborer des orientations nationales pour aider les établissements d'enseignement supérieur à produire et à mettre en œuvre efficacement les outils de transparence ci-après, conformément aux lignes directrices du système européen de transfert et d'accumulation de crédits, avec pour effet d'assurer la cohérence et de réduire les charges administratives pour les établissements d'enseignement supérieur et les apprenants:*

- a) un catalogue de cours à jour, avec des descriptions des programmes menant à l'obtention d'un diplôme, des unités d'enseignement individuelles et des tableaux de répartition des notes;*
- b) des suppléments au diplôme pour tous les diplômés, émis automatiquement et gratuitement dans une langue largement utilisée, si possible dans un format numérique;*
- c) des critères de reconnaissance transparents et appliqués dans tous les établissements*

*d'enseignement supérieur. »*

Nous mettrons également à disposition nos catalogues de cours en ligne dans nos diverses sections d'enseignement supérieur, contenant le programme de chaque formation, l'intitulé des cours, la langue utilisée, les compétences/objectifs visés, le volume horaire pour chaque unité et les crédits accordés à chaque unité par semestre.

Nous insisterons également sur la reconnaissance mutuelle et automatique des crédits alloués et sur la transmission de ces données et documents officiels (relevé de notes, Europass, Supplément au diplôme etc.) à l'établissement d'envoi dans un délai inférieur à 5 semaines après la mobilité, comme convenu dans les accords interinstitutionnels. En cas de non-reconnaissance complète, l'étudiant/le membre du personnel mobile pourra faire appel à l'adresse « Contact » communiquée sur notre site dans la rubrique internationale.

#### **Inter-institutional agreements for study and teaching mobility (before mobility) (n/a for Topic 1)**

*Describe your institution's approach to concluding and monitoring inter-institutional agreements for study and teaching mobility.*

*Explain how and by whom the learning agreements for mobile students will be managed.*

Afin de garantir la qualité du lien interinstitutionnel, un contrat pédagogique/de mobilité décrira précisément les activités d'enseignement/formation en entreprises envisagées et évaluées pendant la mobilité, conformément à la stratégie institutionnelle (voir notre déclaration de la politique Erasmus). Il sera validé et signé à l'avance entre les établissements/entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles, telle une convention tripartite. A l'intérieur, les trois parties pourront découvrir un système clair et complet de notation. Ces acquis d'apprentissage apparaîtront également sur leur Europass.

Le Responsable du Pôle Enseignement Supérieur veillera à la bonne application de ces accords interinstitutionnels en communiquant directement et régulièrement avec le participant mobile et l'EES/l'entreprise d'accueil.

#### **Support for outgoing students/staff (n/a for Topic 1)**

*Describe your institution's policy for preparing outgoing students/staff (e.g. language courses, workshops/information on inter-cultural competencies, etc).*

*Describe mentoring and support arrangements for outgoing students/staff (e.g. peer mentoring; information on accommodation insurance, visa, etc.).*

Nous prévoyons un accompagnement dans la recherche d'entreprises/institutions d'accueil dans un des pays de l'Union Européenne ou un des pays partenaires : l'étudiant/le membre du personnel devra effectuer dans un premier temps une recherche autonome dans son domaine de spécialité (par exemple, sur School Education Gateway ou sur le site de l'agence Erasmus+). Puis un professeur de langue les guidera dans la rédaction d'un CV Europass et d'une lettre de motivation en langue cible. Ils seront accompagnés dans la préparation à un entretien. Ces différentes étapes de préparation à la mobilité sont déjà prises en charge par les professeurs en langue dans les sections post-bac de notre institution.

Nous mettrons en place un mentorat avec des personnes ressources parmi les professeurs, les étudiants de la filière, voire les représentants d'entreprises. Ce mentor sera chargé d'accompagner, de soutenir le stagiaire à travers toutes les étapes de sa mobilité.

Chaque établissement/entreprise d'accueil devra disposer de procédures et de modalités efficaces pour promouvoir et garantir la sécurité et la protection des participants dans le cadre de leur activité (via le contrat de mobilité, la carte européenne d'assurance maladie, une assurance spécifique aux mobilités à l'étranger etc.). Si cela nous est possible, nous envisagerons une pré-visite chez nos différents partenaires et lieux d'hébergement, afin d'en assurer qualité et fiabilité ou bien, nous solliciterons l'accompagnement sur place d'un membre de l'EES partenaire ou d'un organisme de placement.

Afin de bénéficier d'une immersion complète, linguistique et culturelle, et favoriser l'intégration locale, les membres du personnel seront hébergés de préférence chez un local et assisteront à des cours de langue dans une école linguistique ou seront guidés par notre partenaire local afin de rencontrer les

professionnels de leur spécialité (visite d'entreprises/de l'EES d'accueil).

Un soutien linguistique sera assuré par les professeurs de langue notre EES qui leur transféreront les outils nécessaires pour s'adapter à diverses situations de la vie courante et professionnelles. Au préalable, les organismes d'accueil et d'envoi se communiqueront le niveau linguistique du candidat, après avoir passé un test sur OLS et conviendront du niveau atteint par le participant à l'issue de sa mobilité qui figurera sur leur passeport des langues inclus dans le portfolio Europass. Le programme Erasmus+ propose à ses participants une formation linguistique en ligne sur les plateformes OLS et MOOC auxquelles nous nous sommes déjà inscrits lors de nos projets lycéens.

Il est prévu une assistance dans la gestion de la mobilité numérique dans le cadre de l'initiative de la carte étudiante européenne et de l'application mobile Erasmus+, destinées à faciliter l'accès au programme et l'enregistrement automatique de la mobilité, des crédits ECTS et du supplément au diplôme obtenus.

Afin de garantir la qualité du lien interinstitutionnel, un contrat pédagogique/de mobilité décrira précisément les activités d'enseignement/formation en entreprises envisagées et évaluées pendant la mobilité, conformément à la stratégie institutionnelle (*voir notre déclaration de la politique Erasmus*). Il sera validé à l'avance entre les établissements/entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles, telle une convention tripartite. Ces acquis d'apprentissage apparaîtront également sur leur Europass.

La communication sur place sera assurée 24h/24 entre les participants et leurs mentors ou référents locaux par la création d'un groupe WhatsApp.

#### **Support for incoming students/staff (during mobility) (n/a for Topic 1)**

*Describe mentoring and support arrangements for incoming students/staff (e.g. peer mentoring; social integration within the institution and with its local students and staff; information on accommodation insurance, visa, etc.).*

Une période d'accueil et d'adaptation sera organisée au début du séjour de l'étudiant/du partenaire entrant dans notre EES : rencontre avec l'équipe et le mentor, visite de l'établissement et de la ville, découverte des moyens de transport, accompagnement sur les lieux de stage, participation à des activités citoyennes et écoresponsables (inclusion dans la vie locale), rendez-vous culturels et sportifs.

Nous offrirons la garantie de la sécurité et la protection des participants dans le cadre de leur activité (via le contrat de mobilité, la carte européenne d'assurance maladie, une assurance spécifique aux mobilités à l'étranger etc.). Nous aiderons les entrants à trouver un lieu d'hébergement, afin de nous assurer de sa qualité et fiabilité.

Chaque participant entrant sera guidé et accompagné tout au long de sa mobilité : lors de son installation dans l'hébergement, lors de sa découverte de l'établissement, dans l'entreprise (présentation au tuteur et représentant de l'entreprise) le cas échéant. Un des membres de notre équipe ou son mentor sera missionné à cette tâche.

Nous favoriserons leur intégration dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne. Nous les encouragerons à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité sur l'Erasmus Student Network. Nous les inciterons à s'inscrire et mettre à jour régulièrement leurs données sur leur carte d'étudiant européenne numérique via l'application mobile Erasmus.

La communication sur place sera assurée 24h/24 entre les participants et leurs mentors ou référents locaux par la création d'un groupe WhatsApp.

#### **Full automatic recognition of credits (after mobility)**

*Describe the measures to ensure the full automatic recognition of credits for learning outcomes during a mobility period abroad/blended mobility in accordance with the [EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition](#).*

Avant même la mobilité de l'étudiant, après avoir signé les accords institutionnels, l'institution d'accueil s'engage à envoyer le relevé de notes de l'étudiant dans un délai maximum de cinq semaines après son évaluation finale, à l'institution d'envoi. Cette dernière veillera à les communiquer à l'étudiant dès son retour. Ce relevé de notes lui garantira alors cette reconnaissance transparente de la période d'études à l'étranger. Il en sera de même pour une mobilité étudiante à des fins de stage ou une

mobilité mixte, à l'issue de laquelle l'entreprise d'accueil se sera engagée en amont (dans le contrat de mobilité) à lui fournir un certificat de stage, validant les tâches effectuées par le stagiaire, la durée du stage et les compétences développées.

En les rédigeant en amont de la mobilité et en les rendant visibles par tous, les catalogues de cours, les contrats pédagogiques et les relevés de notes contribueront à la reconnaissance et au transfert des crédits obtenus par les étudiants lors des périodes de mobilité à l'étranger. Le système de notation, d'attribution des crédits ECTS, le programme des cours suivis (intitulés, codes, durée) et le tableau de distribution des notes de la formation seront clairement explicités à l'intérieur de chacun de ces documents officiels et validés, signés par notre chef d'établissement qui se portera responsable légal de cette reconnaissance automatique d'acquis d'apprentissage.

L'institution d'accueil devra archiver ces résultats durant une période statutaire, afin d'en garantir la traçabilité.

Comme indiqué lors de la promotion du programme Erasmus dans notre établissement et sur notre site, le participant mobile obtiendra automatiquement le Supplément au Diplôme, qui lui sera joint à son diplôme d'études supérieures, en deux versions : une dans la langue nationale et une deuxième version dans l'une des langues européennes. Nous utiliserons la version téléchargeable de ce Supplément au Diplôme sur le site de l'Agence Erasmus+ qui décrit la spécificité de la formation ainsi que les compétences et les connaissances acquises. Il permet de mieux faire comprendre le contenu et la valeur des diplômes auprès d'autres établissements supérieurs et d'employeurs en Europe et contribue à une meilleure lisibilité des diplômes.

#### **Recognition of staff mobility (after mobility)**

*Describe your institution's measures to support, promote and recognise staff mobility.*

Le personnel de l'établissement sera rapidement tenu au courant de nos ambitions européennes et des objectifs du programme Erasmus+ et du Conseil de l'Europe, lors d'une présentation, mais également dans le hall d'accueil de l'établissement et sur notre site où apparaîtront la Charte Erasmus d'Enseignement Supérieur et la déclaration de notre politique Erasmus.

Afin de les motiver à se lancer dans une mobilité, deux formules leur seront proposées : soit à des fins de formation (linguistique et/ou professionnelle), soit à des fins d'enseignement.

Afin de leur faciliter l'accès au programme, nous les renseignerons sur les mobilités mixtes, une combinaison de cours en ligne et de stage/d'études de courte durée. Au cours de nos recherches, nous avons trouvé des organismes fiables et de qualité en Irlande et à Malte, inscrits dans le programme Erasmus+, qui proposent des formules de cours et d'hébergement et avec lesquels des accords institutionnels seront signés.

Ils seront mis au courant de notre priorité à faire partir en premier lieu les membres de l'équipe qui ont le moins participé à des mobilités dans leur carrière et du fait que tous pourront candidater à ce programme.

Ils bénéficieront du soutien de leur établissement, plus particulièrement un soutien logistique (ex: organisation de la mobilité, remplacement en leur absence) et financier (ex: préparation à la mobilité sur leurs heures de travail).

Nous leur garantirons également la transparence et l'équité de notre sélection, un accompagnement dans leurs démarches administratives (comme la signature du contrat de mobilité) et un soutien linguistique (dispensé par les professeurs de langue de notre EES et renforcé sur la plateforme OLS).

Enfin, nous mettrons en valeur les bénéfices que pourraient leur apporter une telle expérience en termes d'efficacité (acquisition de compétences clés, transférables et reconnues dans l'Union européenne, certificat de mobilité pour la formation tout au long de sa vie, progrès linguistiques, atouts pour la flexibilité professionnelle) et de reconnaissance.

En effet, leur expérience à titre individuel sera visible et reconnue par notre institution et par l'Europe. Elle sera communiquée sur notre site, ainsi que les certificats et bénéfices obtenus après leur participation à des activités transnationales ou internationales. Ainsi, l'épanouissement de notre personnel sera transparent et pourrait être bonifié par une promotion.

Ils prendront pleinement conscience de leur identité européenne et de leur contribution à notre stratégie

de modernisation et d'internationalisation via les programmes Erasmus+ et ne manqueront pas de diffuser leur motivation auprès de leurs pairs, sur notre site et sur la plateforme Erasmus Project Results. En tant qu'ambassadeurs du programme, ils participeront ainsi, à leur tour, à la promotion de la mobilité.

### 3.3 Cooperation projects

#### Cooperation activities

##### Promotion of cooperation projects (n/a for Topic 1)

*Describe how your institution will promote the opportunities offered by the Erasmus+ cooperation projects.*

Le personnel de l'établissement et les étudiants seront rapidement tenus au courant de nos ambitions européennes et des objectifs du programme Erasmus+ et du Conseil de l'Europe, lors d'une présentation, mais également dans le hall d'accueil de l'établissement et sur notre site où apparaîtront la Charte Erasmus d'Enseignement Supérieur et la déclaration de notre politique Erasmus.

Lors d'une réunion conviviale, nous apporterons de plus amples détails sur notre partenariat déjà en cours avec le Cégep de Matane au Québec et sur les échanges de pratiques (pour le personnel) et les opportunités de stage/d'études (pour les étudiants) auxquels ils pourront participer. Nous leur évoquerons également la possibilité de partenariats stratégiques avec d'autres institutions/entreprises européennes évoluant dans des domaines professionnels communs aux nôtres, comme les universités de Tampere (Finlande), KEA (Danemark) et La Cambre (Belgique).

Un des membres du groupe de pilotage interviendra particulièrement auprès des enseignants de nos sections photographie, arts et design, afin d'échanger sur leurs besoins spécifiques dans leur domaine de compétences et trouver un partenaire pouvant répondre à ces besoins. En tant qu'initiateur et coordinateur de notre coopération franco-canadienne, il évoquera en détails les formations complémentaires que notre personnel pourra suivre. Notre personnel écoutera ensuite le témoignage d'anciens étudiants ayant obtenu un BTS photographie dans notre établissement et passé un diplôme (le DEC) dans cette institution canadienne. A l'issue de cet échange, nous leur demanderons de participer à ce programme en proposant à leur tour des formations que nous pourrions proposer dans nos sections afin de pouvoir répondre aux attentes de nos futurs partenaires.

Ils seront mis au courant de notre priorité à faire partir en premier lieu les membres de l'équipe qui ont le moins participé à des mobilités dans leur carrière et du fait que tous pourront candidater à ce programme.

Nous serons également dans la capacité d'offrir un cadre rassurant aux participants (signature d'accords interinstitutionnels, contrat pédagogique, certificat de mobilité, accompagnement tout au long de la mobilité, soutien linguistique etc.) et leur communiquerons notre implication accrue dans ces projets de coopération auxquels nous souhaiterions qu'ils participent activement.

Nous espérons que ces projets de coopération conduisent à des résultats durables et équilibrés, afin d'assurer l'engagement international de notre établissement et participer, à plus grande échelle, au développement de l'Espace Européen d'Education.

##### Support engagement (n/a for Topic 1)

*Describe how your institution will support and recognise its staff and students' engagement in Erasmus+ European and international cooperation projects throughout the application and implementation phase.*

Les membres du personnel et les étudiants bénéficieront du soutien de leur établissement, plus particulièrement un soutien logistique (ex : organisation de la mobilité, remplacement en leur absence) et financier (ex : préparation à la mobilité sur leurs heures de travail/de cours).

Nous leur garantirons également la transparence et l'équité de notre sélection, un accompagnement dans leurs démarches administratives (comme la signature du contrat de mobilité) et un soutien linguistique (dispensé par les professeurs de langue de notre EES et renforcé sur la plateforme OLS).

Enfin, nous mettrons en valeur les bénéfices que pourraient leur apporter une telle expérience en

termes d'efficacité (acquisition de compétences clés, transférables et reconnues dans l'Union européenne, certificat de mobilité pour la formation tout au long de sa vie, progrès linguistiques, atouts pour la flexibilité professionnelle) et de reconnaissance.

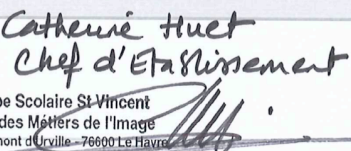
En effet, leur expérience à titre individuel sera visible et reconnue par notre institution et par l'Europe. Elle sera communiquée sur notre site, ainsi que les certificats et bénéfices obtenus après leur participation à des activités transnationales ou internationales. Ainsi, l'épanouissement de notre personnel sera transparent et pourrait être bonifié par une promotion.

Ils prendront pleinement conscience de leur identité européenne et de leur contribution à notre stratégie de modernisation et d'internationalisation via les programmes Erasmus+ et ne manqueront pas de diffuser leur motivation auprès de leurs pairs, sur notre site et sur la plateforme Erasmus Project Results. En tant qu'ambassadeurs du programme, ils participeront ainsi, à leur tour, à la promotion de la mobilité.

#### 4. DECLARATIONS

Commitment to the ECHE Charter	
<p>By submitting this application, the institution:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>acknowledges that it has read and fully understood and that commits to apply/comply with all the principles of the <a href="#">ECHE Charter</a>.</li> <li>accepts that the implementation of the Charter will be monitored by the Erasmus+ National Agencies and that a violation of the Charter may lead to the withdrawal of the certificate by the European Commission.</li> </ul>	YES

Signature of the institution's legal representative,

  
 Catherine Huet  
 Chef d'Établissement  
 Groupe Scolaire St-Vincent  
 Lycée des Métiers de l'Image  
 25 rue Dumont d'Urville - 76600 Le Havre  
 Tél. 02.35.26.07.18 - Fax 02.35.26.37.68

## ANNEXES

### LIST OF ANNEXES

Erasmus+ ECHE Charter (available on [Funding & Tenders Portal Reference Documents](#))

HISTORY OF CHANGES		
VERSION	PUBLICATION DATE	CHANGE
1.0	15.04.2021	Initial version (new MFF).